

Les organismes canadiens de financement de la recherche signent la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)

Une déclaration commune des cinq principaux bailleurs de fonds de la recherche au Canada

Les cinq principaux bailleurs de fonds de la recherche au Canada sont heureux de s'associer aux chefs de file de la recherche partout dans le monde qui s'emploient à consolider l'excellence en recherche par l'application de mesures robustes, équitables et efficaces pour l'évaluation de la recherche.

Les organismes de financement de la recherche du gouvernement du Canada — les trois organismes, à savoir les [Instituts de recherche en santé du Canada](#) (IRSC), le [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada](#) (CRSNG) et le [Conseil de recherches en sciences humaines du Canada](#) (CRSH), ainsi que la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et [Génome Canada](#) — ont signé la [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche \(DORA\)](#). Ils réitèrent ainsi leur engagement envers l'excellence dans l'évaluation de la recherche et l'importance de l'application des connaissances.

La DORA est une initiative mondiale qui soutient la création et la promotion de pratiques exemplaires en matière d'évaluation de la recherche savante. Elle vise à s'attaquer aux conséquences de la surutilisation inattendue de la publication d'articles comme principal indicateur de la qualité des résultats de recherche. Jusqu'à présent, 1 557 organisations et 15,006 particuliers ont signé la déclaration. Au nombre des signataires figurent des bailleurs de fonds, des éditeurs, des sociétés professionnelles, des établissements et des chercheurs.

La qualité et les retombées de la recherche ne peuvent être mesurées en tenant seulement compte de la publication d'articles dans les revues. En effet, les résultats de recherche sont multidimensionnels et peuvent représenter divers types et systèmes de connaissances. Ils doivent donc être évalués à leur juste mérite. Il y a plus d'une façon d'obtenir des résultats de haute qualité, par exemple : publication d'articles de recherche, communication de nouvelles connaissances (comme des présentations lors de conférences ou d'autres activités), mise au point de nouvelles technologies, création de logiciels ou de propriété intellectuelle, échange de données, contribution aux décisions stratégiques, formation de personnel hautement qualifié et travail en partenariat avec plusieurs secteurs. Les organismes de financement, les établissements de recherche, les membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les citoyens et les patients ne cessent de souligner l'importance de tenir compte d'une plus grande variété de résultats de recherche et d'adopter des processus d'évaluation qui reconnaissent la valeur de ces résultats.

Les principes de la DORA rappellent l'approche globale des IRSC, du CRSNG et du CRSH à l'égard de l'évaluation de la recherche ainsi que leur engagement commun à améliorer constamment leurs pratiques d'évaluation. Un certain nombre des initiatives des organismes soutiennent l'excellence en recherche et cadrent avec les recommandations de la DORA, comme les politiques qui favorisent l'excellence en matière de [pratiques de gestion des données de recherche](#), de [libre accès aux publications](#) et d'[éthique de la recherche](#). Par ailleurs, les organismes se sont engagés à réexaminer l'excellence en recherche au moyen du [Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion](#).

Le processus d'évaluation de la FCI, pour sa part, correspond aux principes énoncés dans la déclaration et fait appel à une gamme complète de critères pour examiner l'excellence des travaux et des équipes de recherche, ainsi que le besoin en infrastructure et les retombées de la recherche pour le Canada. En outre, la FCI se penche régulièrement sur la façon dont l'excellence est mesurée pour veiller à ce que les nouvelles connaissances, les pratiques exemplaires et l'évolution de la recherche soient entièrement intégrées au processus d'évaluation.

De son côté, Génome Canada tient compte d'une variété de critères d'évaluation axés sur les retombées précédentes et potentielles dans son processus de financement de la recherche. L'organisme a passé en revue ces critères pour confirmer leur concordance avec la DORA. Il a également renforcé certains aspects de l'évaluation pour y inclure des facteurs tels que l'influence sur les politiques et le soutien de l'excellence dans les pratiques de gestion des données. Génome Canada est déterminé à respecter les principes de la DORA et à favoriser l'amélioration continue de l'évaluation de la recherche.

Les IRSC, le CRSNG, le CRSH, la FCI et Génome Canada travailleront en étroite collaboration et de concert avec l'ensemble du milieu canadien de la recherche pour passer en revue les politiques, les programmes, les outils et les pratiques de sorte à trouver des façons d'améliorer les méthodes d'évaluation de la recherche.

Les cinq organismes croient fermement que les principes et les directives énoncés dans la DORA permettront de rehausser l'efficacité et la pertinence des méthodes d'évaluation, renforçant ainsi l'excellence en recherche au profit de la société.

[Instituts de recherche en santé du Canada \(IRSC\)](#)

[Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada \(CRSNG\)](#)

[Conseil de recherches en sciences humaines du Canada \(CRSH\)](#)

[Fondation canadienne pour l'innovation \(FCI\)](#)

[Génome Canada](#)

[Apprenez-en plus sur la DORA et l'engagement de la FCI à son égard.](#)